

■ **Malt Sàrl**, à Signy-Avenex, En Fléchère. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 7 juillet 2004. But: commerce de vêtements, chaussures, maroquinerie, accessoires, gadgets et marchandises. Capital social: CHF 20'000, libéré à concurrence de CHF 10'000. Apport en nature selon convention du 7 juillet 2004 : matériel électronique, commode, banc et tables pour CHF 5'000, somme imputée sur le capital social. Reprise de biens envisagée: agencement, mobilier, marchandises et véhicule pour CHF 10'000 au maximum. Associés: Maloum Tarik, d'Algérie, à Gland, avec une part de CHF 19'000, gérant avec signature individuelle, et Maloum Alexandra, du Locle, à Gland, avec une part de CHF 1'000, sans signature. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 7703 du 22.07.2004
(02381230 / CH-550.1.040.424-0)